



VIVOTIF : NOUVEAU VACCIN ORAL CONTRE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Mis à jour : 27 juillet 2023

VIVOTIF est un vaccin vivant atténué. Il s'agit du troisième vaccin contre la fièvre typhoïde commercialisé en France.

À la différence des autres vaccins, VIVOTIF est un vaccin oral, sous forme de gélule. Le schéma posologique comporte 3 prises 1 jour sur 2, soit 1 gélule par jour aux jours 1, 3 et 5.

La vaccination typhoïdique est recommandée chez des voyageurs exposés à ce risque au cours d'un séjour dans une zone endémique. Le schéma complet de vaccination avec VIVOTIF doit être terminé au moins 1 semaine avant le voyage.

VIVOTIF peut être utilisé chez l'adulte et chez l'enfant à partir de 5 ans. Les gélules doivent être prises à jeun et au moins 1 heure avant le prochain repas.

Il existe des interactions avec des traitements antibiotiques. En outre, des précautions sont à prendre en cas de prophylaxie antipaludique.

VIVOTIF est soumis à prescription médicale obligatoire. Il n'est pas remboursable ni agréé aux collectivités.



Les mesures d'hygiène et de précaution vis-à-vis des aliments et de l'eau restent essentielles.

Dans le cadre de la vaccination contre la fièvre typhoïde, un nouveau vaccin est commercialisé en France :

- VIVOTIF gélule gastrorésistante

VIVOTIF est indiqué pour l'immunisation active par voie orale contre la fièvre typhoïde causée par *Salmonella enterica* sérovar typhi (S. typhi) chez les adultes et les enfants âgés de 5 ans et plus. Il doit être utilisé conformément aux recommandations officielles (cf. **Encadré**) [1].

VIVOTIF est le premier vaccin oral contre la typhoïde, en complément des deux vaccins injectables déjà disponibles (cf. **Encadré**).

Encadré - Recommandations françaises relatives à la vaccination contre la fièvre typhoïde : une vaccination pour les voyageurs

Conformément aux recommandations 2023 aux voyageurs [2], la vaccination contre la fièvre typhoïde est recommandée pour les voyageurs devant effectuer un séjour prolongé (plus de 1 mois) ou dans des conditions particulières, dans des pays où le niveau d'hygiène est faible et la maladie endémique.

La vaccination vient en complément des mesures d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau et des aliments, du lavage des mains, qui demeurent les précautions essentielles.

La vaccination contre la fièvre typhoïde n'est pas recommandée pour les personnes vivant en France [3]. Pour rappel, depuis 2020, elle n'est plus obligatoire pour les personnes exerçant une activité professionnelle dans un laboratoire de biologie médicale. Cependant, dans les départements de la Guyane et de Mayotte où l'incidence est relativement élevée, le Haut Conseil de la Santé publique (HCSP) et la Haute Autorité de santé (HAS) recommandent d'envisager cette vaccination en situation épidémique et sur un foyer particulier, pour les personnes âgées de plus de 2 ans de la zone géographique d'où proviennent les cas [1].

Au 27 juillet 2023, trois vaccins sont commercialisés en France :

TYPHIM Vi vaccin monovalent injectable pour les adultes, adolescents et enfants à partir de 2 ans, à réaliser 15 jours avant le départ,

TYAVAX vaccin combiné injectable dirigé contre la fièvre typhoïde et contre l'hépatite A pour les personnes de 16 ans et plus, à réaliser 15 jours avant le départ,

VIVOTIF vaccin monovalent oral pour l'adulte et l'enfant de 5 ans et plus, à finaliser (schéma vaccinal complet) au moins 1 semaine avant le départ.

VIVOTIF EN BREF

VIVOTIF est un vaccin bactérien vivant atténué.

Chaque gélule de VIVOTIF contient au moins 2×10^9 cellules viables de *Salmonella enterica* sérovar typhi (S. typhi), souche Ty21a. Cette souche est atténuée du fait de l'absence du facteur de virulence et d'une mutation limitant la réplication.

VIVOTIF EN PRATIQUE : PRISE 1 JOUR SUR 2, À JEUN

La présentation sous forme orale autorise l'autoadministration du vaccin par le patient. Lors de la prescription et de la dispensation, il convient de rappeler l'importance d'une bonne observance du schéma vaccinal pour garantir une efficacité optimale. La réponse immunitaire optimale peut ne pas être obtenue si le schéma vaccinal complet n'est pas terminé.

La vaccination avec VIVOTIF est réalisée selon le schéma suivant :

- 1 gélule de VIVOTIF par jour aux jours 1, 3 et 5.

La gélule doit être prise avec de l'eau froide ou tiède, à jeun et au moins une heure avant le prochain repas. La gélule est gastrorésistante. Elle ne doit pas être ouverte ou croquée. Une fois dans la bouche, elle doit être avalée rapidement.

UNE PROTECTION DE 3 ANS

La protection conférée par VIVOTIF débute environ 7 à 10 jours après la prise de la troisième gélule. Le schéma vaccinal complet doit être terminé au moins 1 semaine avant un voyage dans une zone endémique (il doit donc être initié au moins 12 jours avant le départ).

La protection contre la fièvre typhoïde est effective sur 3 ans. Passé ce délai, une revaccination est recommandée chez les sujets exposés, selon le même schéma vaccinal (3 gélules réparties aux jours 1, 3 et 5).

LA VACCINATION NE DISPENSE PAS DES MESURES DE PRÉCAUTION

Outre l'importance de respecter le schéma vaccinal, il faut expliquer aux patients l'importance de respecter, même vaccinés, les conseils d'hygiène et les mesures de précaution concernant les aliments et l'eau consommés dans les régions affectées par la fièvre typhoïde [2]. VIVOTIF ne confère pas une protection à 100 % contre la fièvre typhoïde. Les données d'efficacité du vaccin Ty21a dans les différentes études sont résumées dans le document de la HAS (cf. tableaux 2 et 3 [1]).

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LE PRESCRIPTEUR

Les précautions suivantes doivent être respectées lors de la prescription de VIVOTIF :

- différer la vaccination par VIVOTIF si un traitement antibactérien par sulfamide ou antibiotique est en cours, pendant au moins 3 jours avant et après le traitement en raison de l'inhibition possible de la croissance des micro-organismes vaccinaux et de l'atténuation éventuelle de la réponse immunitaire. Un délai plus long doit être envisagé pour les antibiotiques de longue durée d'action (par exemple l'azithromycine) ;
- si une prophylaxie antipaludique est nécessaire, effectuer la vaccination avec VIVOTIF avant de la commencer, en respectant un intervalle d'au moins 3 jours entre la dernière dose de VIVOTIF et le début de la prophylaxie antipaludique.

VIVOTIF peut être administré avec le vaccin contre la fièvre jaune, le vaccin anticholérique CVD 103-HgR et le vaccin antipoliomyélitique oral.

Aucune donnée concernant les interactions entre VIVOTIF et les autres vaccins à virus vivant atténué n'est disponible.

S'agissant d'un vaccin vivant atténué, il est contre-indiqué chez les personnes présentant un déficit immunitaire congénital ou acquis (y compris traitement par des médicaments immunosuppresseurs ou antimétabolites).

CONSERVATION AU RÉFRIGÉRATEUR

Les gélules VIVOTIF doivent être conservées au réfrigérateur (entre 2 °C et 8 °C), dans l'emballage d'origine et à l'abri de la lumière.

IDENTITÉ ADMINISTRATIVE

Liste I
Boîte de 3 gélules, CIP 3400930166123
Non remboursable et non agréée aux collectivités
Laboratoire Imaxio



L'intelligence médicale
au service du soin © Vidal 2023